



Feulen, le 8 mars 2024

Publication du 11 mars 2024 au 25 mars 2024 inclus

## AVIS

Conformément à l'article 9 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande ci-dessous a été présentée auprès de l'Inspection du Travail et des Mines :

**Bénéficiaire :** SA ORONA LUXEMBOURG

**Objet :** exploitation d'un ascenseur à Niederfeulen, 58, route de Bastogne

Le public pourra consulter le dossier afférent à la maison communale pendant les heures d'ouverture.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

le bourgmestre,

le secrétaire f.f.,